

ANNEXE 8 : MAIL DE LA DAC OI



Audrey MERLEAU

De : VIDAL Jonhattan <jonhattan.vidal@culture.gouv.fr>

Envoyé : mardi 10 août 2021 09:17

À : Bouilly, Aude <aude.bouilly@seuz.com>

Cc : MOTTE Virginie <virginie.motte@culture.gouv.fr>

Objet : RE: Demande - archéologie préventive - Projet Parc du Volcan au Tampon

Madame

Vous avez transmis le plan relatif au projet visé en référence afin que l'on examine s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné et de la nature des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet, s'il ne connaît pas de modifications substantielles, ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Bien cordialement



Jonhattan Vidal

Archéologue - IE

adjoint à la conservatrice régionale de l'archéologie

[Direction des affaires culturelles de La Réunion](#)

23, rue Labourdonnais, CS 71045, 97404 SAINT-DENIS cedex

Mobile : +262 (0)692 69 13 56

Membre du laboratoire de recherches [Arscan](#) ; https://sketchfab.com/Archeologie_ol/collections

Pour m'envoyer des fichiers volumineux merci d'utiliser : <https://francetransfert.culture.gouv.fr/>